



Communiqué de Presse

« Pour une AAH individualisée : nos députés doivent se positionner ! »

Voir Ensemble appelle à poursuivre la mobilisation pour l'adoption de l'individualisation de l'AAH par l'Assemblée nationale.

Suite à une large mobilisation citoyenne, le Sénat a approuvé la désolidarisation des revenus du conjoint pour le paiement de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Une pétition interpellant les sénateurs avait recueilli plus de 100 000 signatures et reçu le soutien de personnalités et de nombreuses associations comme Voir Ensemble.

Après cette adoption par le Sénat, l'Assemblée nationale doit reprendre cette proposition de loi pour l'entériner définitivement et arrêter cette injustice que vivent les personnes en situation de handicap depuis trop longtemps. Aujourd'hui, cette allocation est calculée sur les revenus du foyer.

Voir Ensemble rappelle que cette méthode de calcul ne favorise pas l'indépendance financière des personnes en situation de handicap qui en sont titulaires. Cela est contraire à l'un des quatre grands principes de la loi du 11 février 2005 de libre choix du projet de vie de la seule personne concernée.

Toutefois le Gouvernement, par la voix de Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, a exprimé son opposition. De plus, la législature actuelle se terminant dans un an, il reste peu de temps pour voir cette mesure de justice sociale aboutir.

Ainsi, les députés doivent mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ce texte sans tarder et confirmer leur premier vote du 13 février 2020.

Pour cela, Voir Ensemble appelle à poursuivre la mobilisation et à signer cette pétition sur le site de l'Assemblée nationale : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-352>.

Elle doit aussi recueillir 100 000 signatures mais, malheureusement, s'appuie encore sur des modalités de signature complexes et pas assez accessibles pour les internautes déficients visuels.

Lors de la signature, nous vous invitons à nouveau à associer une personne voyante et ainsi recueillir deux signatures au lieu d'une.

Le seuil de 100 000 signatures a déjà été atteint pour le Sénat, à nouveau mobilisons-nous largement pour réussir une seconde fois auprès de l'Assemblée nationale.

Ensemble, faisons bouger les lignes !

Contact :

Olivier Randria

plaidoyer@voirensemble.asso.fr

Voir Ensemble est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, à la fois Mouvement et association gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux.

Forte de son réseau de 3000 adhérents déficients visuels et voyants et de ses 500 salariés accompagnant 2000 personnes dans ses établissements et services, Voir Ensemble agit depuis 1927 pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles partout en France et au-delà de nos frontières.

<https://www.voirensemble.asso.fr/>

Nous suivre : [Twitter](#) / [Facebook](#)